

Observation n°69 du 05/04/2023

Bonjour,

non au projet éolien de Doussay :

-la durée de l'enquête est trop brève et ne respecte pas la législation

-l'étude d'impact n'est pas mise en ligne

-saturation visuelle

_ et surtout il faut à tout prix protéger l'outarde canepetière en voie d'extinction

les éoliennes n'ont rien d'écologique

salutations

M. Sabourault "Vent des Palisses"